



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FAGNIERES**

Réunion du 14 mai 2014

N° 2014-05-14-02

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

L'an deux mil quatorze, le 14 mai, à 20h00, le conseil d'administration du CCAS de Fagnières, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Président.

PRÉSIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRÉSENTS :

Mme LE LAY – M. PEROT – Mme GIROD – M. MOUROUGANE – M. VANET – Mme DOMY
– Mme PERTUISSON – Mme MAYET – Mme RADZIETA.

EXCUSÉ :

Mme SCHUESTER.

<u>Membres en exercice</u> :	11
<u>Membres présents</u> :	10
<u>Procurations</u> :	0
<u>Votants</u> :	10

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

02/ COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Rapporteur : Mme la Vice-présidente

Le compte administratif 2013 du CCAS s'établit de la manière suivante :

Libellé	Fonctionnement		Résultat
	Dépenses	Recettes	
Opérations de l'exercice 2013	23 596.97 €	22 933.52 €	-663.45 €
Résultat reporté 2012		5 370.31 €	+ 5 370.31 €
Total cumulé	23 596.97 €	28 303.83 €	
Résultat cumulé			+ 4 706.86 €

Le compte administratif 2013 du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Fagnières laisse apparaître un excédent cumulé au 31 décembre 2013 de 4 706.86 €.

Il est proposé au conseil d'administration d'arrêter et de voter le compte administratif 2013 du CCAS et d'affecter le résultat sur l'exercice 2013 comme suit :

Report ligne 002 Recettes de fonctionnement 4 706.86 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI l'exposé qui précède,

ARRÊTE ET VOTE le compte administratif 2013 du Centre Communal d'Action Sociale.

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2013 d'un montant de 4 706.86 € sur l'exercice 2014 comme suit :

Report ligne 002 Recettes de fonctionnement 4 706.86 €

Adopté à la majorité.

Le Président,

Alain BIAUX